

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 30 AVRIL 2014 à VERNOU LA CELLE SUR SEINE

### ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE

Commune de DORMELLES  
Commune d'ECUELLES

Commune d'EPISY  
Commune de LA GENEVRAYE  
Commune de MONTARLOT  
Commune de MONTIGNY SUR LOING  
Commune de MORET SUR LOING

Commune de NANTEAU SUR LUNAIN  
Commune de NONVILLE  
Commune de PALEY  
Commune de REMAUVILLE  
Commune de SAINT ANGE LE VIEIL  
Commune de SAINT MAMMES  
Commune de THOMERY  
Commune de TREUZY LEVELAY  
Commune de VENEUX LES SABLONS

Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE  
Commune de VILLE SAINT JACQUES  
Commune de VILLECERF  
Commune de VILLEMARECHAL  
Commune de VILLEMER

Mr VERNERY, Mmes CROGNY-RASPILAIRE,  
CASTANER, Mr DEPARIS  
Mrs LARGILLIERE, AVRILLEAUD  
Mr FONTUGNE, Mme ACHAITRE-ROUSSET  
Mr GIRAULT  
Mr BILLARD,  
Mmes PERINI,  
Mrs LOEUILLLOT, LE TOUCHE,  
Mme MONCHECOURT,  
Mrs SEPTIERS, MAROTTE, Mme ROUSSEAU,  
Mr LABOUZE  
Mrs GUIMARD, FRAUD  
Mrs BALLAND, PLOUVIER  
Mrs COCHIN,  
Mrs LANNEAU, GUERRY  
Mrs GASCUEL, GOISET,  
Mrs BRUMENT, Mme HARIVEL, Mr SURIER  
Mr MICHEL, Mme DE LA FUENTE  
Mr CAUPIN, Mme PILLOT  
Mr BENARD, SOUCHARD, Mme INGHELBRECHT  
Mme EPIKMEN  
Mr MOMON, Mmes FAIDER-LOGET, BERGER  
Mr DUCHATEAU,  
Mrs DEYSSON, ILLIEN  
Mme KLEIN, Mr REGNERY  
Mrs PICLIN, VITRY

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE  
Commune d'EPISY  
Commune de LA GENEVRAYE  
Commune de MONTIGNY SUR LOING  
Commune de PALEY  
Commune de THOMERY  
Commune de VILLE SAINT JACQUES

Mr TAILLEFUMIER par Mme CASTANER  
Mme CARVALHO par Mr BILLARD  
Mme DUCREUX par Mme PERINI  
Mr MORISSEAU par Mme MONCHECOURT  
Mr GILLON par Mr COCHIN  
Mme FRIGNET par Mr MICHEL  
Mme PAJNIC par Mr DUCHATEAU

### ETAIT ABSENTE EXCUSEE

Commune de MONTIGNY SUR LOING

Mme JACQUENET

### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Champagne-sur-Seine  
Dormelles  
Ecuelles  
Episy  
La Genevraye  
Montarlot  
Montigny-sur-Loing  
Moret-sur-Loing  
Nanteau-sur-Lunain  
Nonville  
Paley  
Remauville  
Saint-Ange-Le-Vieil  
Saint-Mammès  
Thomery  
Treuzy-Levelay  
Veneux-Les-Sablons  
Vernou-La-Celle-sur-Seine  
Villecerf  
Villemaréchal  
Villemer  
Ville Saint-Jacques

Mr Jean-Luc ROBILLIARD

Mr Olivier SUTY

Mr Thomas LETULLIER

Mme Dominique MATHIOT

Mme Christelle SCHEFFER

Mme Lise COHEZ

Directeur Général des Services

Directeur de Cabinet

Directeur Général Adjoint du pôle « APROTER »

Chef du service « Administration

Générale / Ressources Humaines »

Chef du service « Finances »

Assistante de Direction

Communauté de Communes Moret Seine & Loing

23, rue du Pavé Neuf - 77250 Moret-sur-Loing

Tél. : 01 60 70 70 20 - Fax. : 01 60 70 70 33 - Courriel : ccmsl@ccmsl.com

Département de Seine et Marne - Code APE 8411Z

Les Conseillers Communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Monsieur SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING ouvre la séance à 20 h45 et remercie la Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE de nous accueillir pour cette Assemblée.

Madame MONCHECOURT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil Communautaire du 14 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie des Elus, présents avant le début de la séance pour une prise de photographie individuelle, d'avoir bien voulu patienter.

### **Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire de la Commune d'ECUELLES**

Par courrier en date du 22 avril 2014, Monsieur Jean-Christophe PAQUIER, Maire de la Commune d'ECUELLES a fait part à Monsieur Patrick SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING de sa démission de Conseiller Communautaire.

En vertu de l'Article L 273.10 du Code Electoral, le remplacement de Monsieur PAQUIER est assuré par le suivant sur la liste des candidats au mandat de Conseiller Communautaire, élu Conseiller Municipal et de même sexe que le Conseiller Communautaire démissionnaire.

**Le Président déclare Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE installé dans les fonctions de Conseiller Communautaire.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **POLE APROTER**

#### **Service « Développement local »**

##### **Pôle Economique des Renardières**

##### Tranche 3 bis

Les travaux sont en cours et devraient être terminés cet été.

##### Tranche 4

Projet d'aménagement de 17 ha en cours

##### Piste de roller

Les travaux sont en cours jusqu'à fin juillet.

##### **Pôle gare Veneux / Moret**

L'étude environnementale concernant l'aménagement de la gare est en cours.

### **POLE « RESSOURCES »**

#### **Service « Administration Générale »**

##### Bâtiment en milieu rural

L'enquête publique est en cours jusqu'au 10 mai 2014.

#### **Service « Culture »**

##### Scènes rurales

Prochaine représentation à SAINT MAMMES les 17 et 18 mai 2014

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

La foulée	dimanche 11 mai 2014 – départ à ECUELLES
La Rando	dimanche 18 mai 2014 –départ VILLEMER
Visite du patrimoine	samedi 24 matin 2014*
Festival « Jeunesse »	samedi 31 mai 2014 à ECUELLES
Conseil Communautaire	lundi 23 juin 2014 à MORET SUR LOING

\*Visite du patrimoine ouverte à l'ensemble des Conseillers Communautaire et Municipaux.

### Décisions en fonction des délégations du Président

#### n° 07/2017 du 13 février 2014

Mise en place de projets pour l'enseignement musical dont :  
Projets CADENZA,  
Accompagnement des professionnels des enseignements des écoles de musique,  
Organisation de formation professionnelle. Ces actions donneront lieu à la signature de conventions.  
L'enveloppe globale est de 25 000 €.

#### n° 08/2014 du 13 février 2014

Signature d'une convention de partenariat avec l'association CAMARANDO ayant pour objet de fixer les conditions de mise en place du partenariat pour l'entretien de la propriété Carnot à Ecuelles. Cette convention est conclue pour six mois à compter de sa date de signature, renouvelable dans la limite de 3 ans. Elle sera résiliée de plein droit en cas de cession de la propriété en respectant un préavis de 3 mois.

#### n° 09/2014 du 24 février 2014

Signature d'une convention de prêt de l'exposition intitulée « des technologies et des hommes » à titre gratuit avec la commune de Champagne sur Seine du 3 au 6 mars 2014.

#### n° 10/2014 du 24 février 2014

Signature d'une convention avec la commune de Moret sur Loing et l'école des Columières ayant pour objet la mise à disposition à titre gracieux de la cour, du préau et des sanitaires du bâtiment B de l'école pour l'organisation de l'atelier de découverte de la visite guidée « les enfants et l'impressionnisme » le 27 mars 2014 entre 11 h 30 et 13 h 30.

#### n° 11/2014 du 13 mars 2014

Signature d'une convention avec la commune de Saint-Mammès ayant pour objet la mise à disposition à titre gracieux des locaux de la bibliothèque pour accueillir les enfants placés en crèche familiale « A Petit Pas » de 9 h à 10 h avec prêt de livres et en crèche collective de 10 h à 12 h le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois selon le planning annuel établi par la bibliothèque. Cette convention est conclue pour un an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014, renouvelable dans la limite de 3 ans.

#### n° 12/2014 du 18 mars 2014

Signature d'une décision de reconduction avec la Société SOGERES du marché n° 03/2013 relatif à la fourniture de denrées alimentaires et aide à la confection des menus pour diverses structures du service Petite Enfance pour une période allant du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015. Après application de la révision de prix, les montants sont les suivants :

	<b>Les Bébé</b> <b>Prix Unitaires en € HT</b>	<b>Les Moyens</b> <b>Prix Unitaires en € HT</b>	<b>Les Grands</b> <b>Prix Unitaires en € HT</b>
Repas	2,161	2,822	2,932
Goûter	0,50	0,50	0,50

#### n° 13/2014 du 27 mars 2014

Signature d'une convention avec la commune de Montigny sur Loing ayant pour objet la mise à disposition à titre gracieux des locaux de l'accueil périscolaire sis rue des Hautes Bornes le mardi de 8 h 30 à 16 h pour les Matinées à Jouer avec fourniture de repas et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 pour le Relais Assistentes Maternelles. Moret Seine et Loing participe aux frais de repas pour le montant unitaire fixé par délibération du conseil municipal et révisable annuellement. Cette convention est conclue pour un an à compter du 12 mai 2014, renouvelable dans la limite de 3 ans.

#### n° 14/2014 du 31 mars 2014

Signature du marché n° 28/2013 relatif à l'acquisition de l'installation d'un système informatique de gestion financière, de gestion de ressources humaines (lot 1) et gestion petite enfance (lot 2) avec reprise des données avec l'entreprise JVS Mairistem pour un montant de 26 6213,51 €HT (lot 1) et la société AIGA pour un montant de 27 323 € HT (lot 2) pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification.

#### n° 15/2014 du 10 avril 2014

Signature de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat avec l'association Rando Seine et Loing ayant pour objet de modifier l'article 4 comme suit :

Moret Seine et Loing s'engage à verser une participation annuelle, selon les besoins définis par la collectivité en accord avec l'association.

Le montant de cette participation pour l'année 2014 est fixé à 300 €. Le montant sera arrêté conjointement chaque année par voie d'avenant à cette convention.

#### n° 16/2014 du 17 avril 2014

Signature du marché n° 04/2014 à bons de commande relatif à des travaux d'impression avec l'imprimerie Vincent SAS pour le lot 1 « magazine, guide et rapport d'activité » (montant estimatif : 30 078 € HT), la société Helio Service pour le lot 2 « impression de supports de communication » (montant estimatif : 11 560 € HT) et le lot 4 « impression de papeterie » (montant estimatif : 5 134 € HT) et l'entreprise Aria Repro pour le lot 3 « autres impressions sur supports particuliers » (montant estimatif : 3 327,05 € HT). Ce marché est conclu pour un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.

#### n° 17/2014 du 17 avril 2014

Signature d'une convention avec la Direction Déléguée des Gares Transiliennes (DDGT) de la SNCF ayant pour objectif de déléguer la maîtrise d'ouvrage à Moret Seine et Loing pour la conduite de l'étude d'impact du projet de pôle gare de Moret/Veneux les Sablons. Les missions déléguées sont le suivi des procédures d'étude d'impact, consultation de l'autorité environnementale et suivi des litiges relatifs aux actes administratifs. Moret Seine et Loing avance l'ensemble des frais inhérents à la conduite de l'étude d'impact et se fera rembourser pour moitié par la DDGT sur présentation de justificatifs. Cette convention prend effet à sa date de signature et prendra fin à l'achèvement de la procédure administrative de l'étude.

## **ORDRE DU JOUR**

### **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Le Conseil Communautaire du 14 avril 2014 a délibéré favorablement sur le nombre de Vice-Présidents, à savoir 15 (quinze).

L'élection se déroule à bulletin uninominal.

Il doit compter 15 (quinze) noms, cependant il reste ouvert à d'autres candidatures.

L'expérience des Elus, l'équilibre (géographique nord/sud – petites et grandes Communes), le souhait des uns et des autres conduit à proposer la liste suivante émanant de la réunion du 23 avril 2014 :

*Monsieur VERNERY, Maire de CHAMPAGNE SUR SEINE, demande la parole et que soit retranscrit intégralement ses dires, à cet effet, il remet une copie de son discours.*

*« Dans la précédente mandature de 2008 à 2014, Champagne-sur-Seine la plus importante commune de la CC avait un des postes de premier Vice-Président, ce qui semblait convenir à l'ensemble du conseil communautaire.*

*Pour le renouvellement de l'exécutif communautaire, à la suite des élections municipales de mars 2014, M. le Président prétextant que le contexte électoral était peu favorable à Champagne n'a pas souhaité que je présente ma candidature, sans parler d'un poste de premier Vice-Président à un simple poste de Vice-Président.*

*Au cours du bureau communautaire qui a lieu le mercredi 23 mars, il m'a été gentiment conseillé d'accepter un poste de délégué du Président.*

*Je n'entends pas les craintes supposées du Président, et si dans un souci d'apaisement, j'ai décidé de ne pas faire acte de candidature à un poste de Vice-Président, je constate simplement que Champagne-sur-Seine la plus importante commune de la CC et celle dont la population est la plus fragile, sera représentée dans sa plus simple expression dans l'exécutif.*

*Il ne s'agit pas, cher collègue, vous le comprendrez de ma propre personne, mais quel qu'il soit du Maire de CHAMPAGNE SUR SEINE et des Champenois qui auront tous droits de se sentir mépriser par cette exclusion.*

*Ne voulant pas troubler d'avantage l'atmosphère feutrée de ce Conseil, j'invite mes collègues à lever la séance et à ne pas participer à ces travaux.*

*Je vous remercie de votre attention »*

Le Président précise que :

*« Lors de la réunion préparatoire à ce Conseil du 23 avril 2014, un long débat s'est engagé. Les Elus ont rappelé le rôle important que la Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE avait à tenir au sein de MORET SEINE & LOING. Ils ont envisagé les conséquences du contexte actuel post électoral sur le fonctionnement de MORET SEINE & LOING qui ne doit pas être « l'otage » de la politique champenoise.*

*Suite à ce débat, le Maire de CHAMPAGNE SUR SEINE a fait savoir au Président, qu'il donnerait le lendemain une décision sur sa candidature pour une Vice-Présidence.*

*Par écrit, le 24 avril 2014, le Maire de CHAMPAGNE SUR SEINE a informé le Président qu'il ne serait pas candidat à une Vice-Présidence de MORET SEINE & LOING. Le Président en a pris acte. »*

### **21 h 00 – DEPART DE MESDAMES CASTANER – CROGNY-RASPILAIRE MESSIEURS VERNERY - DEPARIS**

Le Président présente les candidats à l'élection des Vice-Présidents, puis sollicite d'éventuelles candidatures.

Aucune autre candidature n'est présentée.

Il appelle Monsieur FRAUD et Monsieur LE TOUCHE, assesseurs.

Il est procédé au vote des Vice-Présidents.

Il est remis aux membres présents un bulletin de vote.

**Votants** **50**

#### **Résultat du vote**

Monsieur Francis DUCHATEAU	48 voix
Monsieur Yves BRUMENT	45 voix
Madame Sylvie MONCHECOURT	50 voix
Monsieur Jean-Pierre GASCUEL	50 voix
Madame Marie-Claire PERINI	50 voix
Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE	46 voix
Monsieur Michel BENARD	44 voix
Monsieur François DEYSSON	50 voix
Monsieur Gilles CAUPIN	50 voix
Monsieur Lionel LOEUILLLOT	50 voix
Monsieur Jean-François GUIMARD	50 voix
Monsieur Patrick BILLARD	49 voix
Monsieur Bruno MICHEL	44 voix
Monsieur Michel COCHIN	50 voix
Monsieur Alain MOMON	48 voix
Monsieur Jean-Pierre VERNERY	4 voix

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir voté,  
ELIT LES VICE-PRESIDENTS comme indiqué ci-dessous**

NOMS
Monsieur Francis DUCHATEAU
Monsieur Yves BRUMENT
Madame Sylvie MONCHECOURT
Monsieur Jean-Pierre GASCUEL
Madame Marie-Pierre PERINI
Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE
Monsieur Michel BENARD
Monsieur François DEYSSON
Monsieur Gille CAUPIN
Monsieur Lionel LOEUILLLOT
Monsieur Jean-François GUIMARD
Monsieur Patrick BILLARD
Monsieur Bruno MICHEL
Monsieur Michel COCHIN
Monsieur Alain MOMON

### INDEMNITES

- Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014, ont émis un avis favorable :
- . pour fixer le montant maximal de l'enveloppe brute annuelle relative aux indemnités de fonction allouées aux Présidents et Vice-Présidents d'un EPCI à 154 885.08 €
  - . pour allouer au Président et Vice-Présidents ces indemnités comme indiqué ci-dessous :

QUALITES	Taux maximum des indemnités (% de l'indice 1015 → 3801.47 €)	MONTANTS MENSUELS	MONTANTS ANNUELS
Président	67.50 %	2565.99 €	30 791.88 €
Vice-Présidents coordonnateurs (4)	24.73 %	940.10 €	45 124.80 €
Vice-Présidents (11)	12.36 %	469.86 €	60 021.52 €

Soit un montant annuel de 137 938.20 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur l'application du taux de l'indice brut 1015 et sur le versement  
au Président et Vice-Présidents les indemnités de fonction comme indiquées ci-dessus à compter du  
15 mai 2014.**

## **ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Président rappelle que les statuts de MORET SEINE & LOING stipulent que « *le Bureau est composé d'un Conseiller Communautaire de chaque Commune, dont le Président et les Vice-Présidents* ».

Le Président demande à l'Assemblée de procéder à l'élection des membres du Bureau.

Il propose à l'Assemblée une liste émanant de la réunion du 23 avril 2014 et sollicite d'éventuelles candidatures.

Aucune autre candidature n'est présentée.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ELIT les membres du Bureau comme suit :**

COMMUNES	REPRESENTANTS
CHAMPAGNE SUR SEINE	Mr VERNERY
DORMELLES	Mr LARGILLIERE
ECUELLES	Mr FONTUGNE
EPISY	Mr BILLARD
LA GENEVRAYE	Mme PERINI
MONTARLOT	Mr LOEUILLLOT
MONTIGNY SUR LOING	Mme MONCHECOURT
MORET SUR LOING	Mr SEPTIERS
NANTEAU SUR LUNAIN	Mr GUIMARD
NONVILLE	Mr BALLAND
PALEY	Mr COCHIN
REMAUVILLE	Mr LANNEAU
SAINT ANGE LE VIEIL	Mr GASCUEL
SAINT MAMMES	Mr BRUMENT
THOMERY	Mr MICHEL
TREUZY LEVELAY	Mr CAUPIN
VENEUX LES SABLONS	Mr BENARD
VERNOU LA CELLE SUR SEINE	Mr MOMON
VILLE SAINT JACQUES	Mr DUCHATEAU
VILLERCERF	Mr DEYSSON
VILLEMARECHAL	Mme KLEIN
VILLEMER	Mr PICLIN

## **DELEGATION DU PRESIDENT AU TITRE DES OPERATIONS FINANCIERES**

Vu les délégations accordées par l'Assemblée Délibérante au Président conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les paragraphes n° 3 et 20 relatifs respectivement à la réalisation des emprunts et des lignes de trésorerie.

Vu la Circulaire NOR/BLB/03/10032/C du 4 Avril 2003 relative au régime des délégations de compétences en matière d'emprunt, de trésorerie et d'instrument financiers.

Le Conseil Communautaire ne peut se borner à procéder à un renvoi général aux délégations énumérées à l'article L. 2122-22 ; il doit fixer les limites et les conditions des délégations données en matière d'opération financière.

### **Régime de la délégation**

L'Assemblée délibérante décide de recourir à l'emprunt, de son affectation, mais surtout des conditions financières essentielles du contrat d'emprunt : montant du capital emprunté, type d'emprunt, durée, conditions de taux d'intérêt, modalités d'amortissement, conditions de remboursement normal et anticipé. Ces conditions s'imposent à l'exécutif pour la signature d'un contrat d'emprunt et peuvent lui être déléguées conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT.

La durée de cette délégation ne peut dépasser la date à laquelle il est procédé au renouvellement de l'assemblée délibérante en vertu du dernier alinéa de l'article L. 5211-10 du CGCT.

### **Les limites encadrant la délégation.**

Les délibérations de délégation trop larges, qui ne fixent pas de limites au champ des pouvoirs délégués, peuvent être sanctionnées par le juge administratif. Ainsi, une délibération de délégation qui se réduirait à simplement retranscrire le texte des articles de CGCT ou même à en étendre le champ en spécifiant la compétence « illimitée » de l'autorité délégataire, serait entachée d'illégalité.

Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014 ont émis un avis favorable pour déléguer au Président les opérations financières en matière d'emprunts, de trésorerie et d'instruments financiers.

*Il est précisé qu'aucun emprunt ne sera fait en devises étrangères.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
DONNE AU PRESIDENT la délégation au titre des opérations financières**

## **ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA CAO**

La Commission d'Appel d'Offres est composée du Président ou de son représentant et d'un nombre de membres égal à celui prévu pour la CAO de la collectivité adhérente ayant le plus grand nombre d'habitants. Il convient donc d'élire cinq membres titulaires et un nombre égal de membres suppléants.

Les membres présents lors de la séance du 23 avril 2014, ont proposé la désignation de :

<u>Président de droit</u> :	Monsieur Patrick SEPTIERS
<u>Représentant du Président</u> :	Monsieur Gérard BALLAND
<u>Membres titulaires</u> :	Monsieur Yves BRUMENT Monsieur Patrick BILLARD Monsieur Francis LARGILLIERE Madame Sylvie MONCHECOURT Monsieur Bruno MICHEL
<u>Membres suppléants</u> :	Monsieur Francis DUCHATEAU Monsieur Jean-Pierre GASCUEL Madame Marie-Claire PERINI Monsieur Jacques PICLIN Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
DESIGNE les représentants ci-dessus nommés en tant que membres de la Commission d'Appel  
d'Offres.**

### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES SYNDICATS**

MORET SEINE & LOING étant membre de différents syndicats, il y a lieu, sur proposition des Communes membres, de valider leurs représentants.

Les membres présents lors de la séance du 23 avril 2014, ont émis un avis favorable sur les propositions des Communes membres relatives à la désignation des représentants au sein des différents syndicats pour lesquels MORET SEINE & LOING est membre (*tableaux en annexe*).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
VALIDE les propositions des Communes membres concernant la représentation de MORET SEINE &  
LOING au sein des Syndicats.**

### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES ASSOCIATIONS**

MORET SEINE & LOING adhère à différentes associations pour lesquelles il y a lieu de désigner des représentants.

Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014 ont émis un avis favorable sur la désignation de :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| . <u>Mission locale</u> | Monsieur Jean-Pierre GASCUEL<br>Madame Laurence KLEIN  |
| . <u>Advancity</u>      | Monsieur Patrick BILLARD   |
| . <u>Naturaya</u>       | Monsieur Jean-Pierre VERNERY<br>Monsieur Yves BRUMENT<br>Monsieur Bruno MICHEL<br>Monsieur Michel BENARD |

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
DESIGNER les Conseillers Communautaires dénommés ci-dessus pour représenter MORET SEINE &  
LOING au sein des Associations.**

### **CREATION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

Conformément à l'Article L.2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule que peuvent être formées des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Conformément à l'Article L5211.40.1 du CGCT autorisant les Conseillers Municipaux à siéger au sein de ces Commissions

Il est proposé de créer 8 (huit) Commissions composée d'un Conseiller Communautaire et d'un Conseiller Municipal dont :

- Commission « Finances – Administration Générale » (Bureau Communautaire)
- Commission « Education – Culture »
- Commission « Développement Economique & Eco-Activités »
- Commission « Environnement – Agenda 21 »
- Commission « Aménagement du Territoire »
- Commission « Centre Social – Insertion – Emploi – Habitat »
- Commission « Petite Enfance »
- Commission « Jeunesse & Sports »

*La désignation des représentants au sein de ces Commissions sera à l'ordre du jour du Conseil Communautaire qui se déroulera le 23 juin 2014.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
AUTORISE la création des 8 (huit) Commissions comme indiquées ci-dessus qui seront composées  
d'un Conseiller Communautaire et un Conseiller Municipal**

**SEINE & MARNE NUMERIQUE – APPROBATION DES STATUTS ET DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS**

Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014 ont émis un avis favorable sur les statuts du Syndicat Mixte « Seine & Marne Numérique » et sur la désignation de 4 représentants :

Membres titulaires : Monsieur Yves BRUMENT  
Monsieur Gille CAUPIN

Membres suppléants : Monsieur Francis DUCHATEAU  
Monsieur Alain MOMON

*Le Président indique notre adhésion à ce Syndicat est un enjeu important pour MORET SEINE & LOING tant au niveau du développement économique que financier.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
APPROUVE les statuts du Syndicat Seine & Marne Numérique et désigne les membres ci-dessus  
dénommés pour représenter MORET SEINE & LOING au sein dudit Syndicat.**

**SIRMOTOM – MODIFICATION DES STATUTS**

La modification des statuts du SIRMOTOM a reçu un avis favorable lors de la réunion qui s'est tenue le 23 avril 2013.

Cette dernière porte sur la composition du Comité Syndical, à savoir un délégué titulaire et un délégué suppléant par Commune membre, par tranche entamée de 1000 habitants, modifiant ainsi le nombre de sièges pour MORET SEINE & LOING, soit 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Seules les Communes de DORMELLES – SAINT ANGE LE VIEL – VILLEMARECHAL et VILLE SAINT JACQUES sont concernées.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
AUTORISE la modification du règlement de collecte du SIRMOTOM**

**SIRMOTOM – DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

L'arrêté portant modification des statuts actuels du SIRMOTOM ne nous ayant pas été notifié, il convient de désigner pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du Syndicat, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour les Communes intéressées, à savoir : DORMELLES – SAINT ANGE LE VIEL – VILLE SAINT JACQUES et VILLEMARECHAL.

La modification des statuts du SIRMOTOM porte sur la composition du Comité Syndical à venir, à savoir un délégué titulaire et un délégué suppléant par Commune membre, par tranche entamée de 1000 habitants, modifiant ainsi le nombre de sièges pour MORET SEINE & LOING, soit 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Il conviendra de désigner, lors d'un prochain Conseil Communautaire ces nouveaux délégués.

Il est proposé pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du SIRMOTOM :

Membres titulaires : Mr OZOG Daniel – Mr RICHETIN Guy

Membres suppléants : Mr RODRIGUEZ Alain - Mme LEYRAT Valérie

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNER les représentants ci-dessus désignés pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du SIRMOTOM.**

## **REPRISE ET ANTICIPATION DES RESULTATS 2013**

l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit la reprise et l'affectation par anticipation des résultats de l'exercice 2013 dès le Budget Primitif 2014.

### **Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :**

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 178 151,91 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 602 104,86 € ;

### **Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :**

- . La section d'investissement fait apparaître un déficit de 91 330,28 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 96 781,89 € ;

### **Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :**

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 879 131,47 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 6 052,28 € ;

### **Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :**

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 92 347,13 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3 868,76 € ;

### **Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :**

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 35 885,09 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 45 280,09 € ;

### **Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :**

- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 519,73 € ;

Vu l'article 3 de l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013 n° 37, les résultats 2012 du Syndicat Mixte des Transports du Canton de Moret sur Loing ont été transférés Budget Principal de Moret Seine et Loing comme suit

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 114 428,80 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 537,92 € ;

Lors de sa réunion du 23 Avril 2014, les membres présents ont émis un avis favorable sur la reprise et l'affectation, dès le budget primitif 2014, des résultats 2013 de la façon suivante :

### **Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :**

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 292 580,71 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 1 602 642,78 € ;

### **Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :**

- . C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 91 330,28 € ;
- . C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 91 330,28 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 5 451,61 € ;

### **Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :**

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 879 131,47 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 6 052,28 € ;

### **Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :**

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 92 347,13 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 3 868,76 € ;

### **Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :**

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 35 885,09 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 45 280,09 € ;

### **Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :**

- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 € ;

**LE CONSEIL COMMUNAUAIRES, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
AUTORISE la reprise et l'affectation des résultats 2013 dès le budget 2014 comme indiqué ci-dessus.**

**VOTE DES TAUX**

MORET SEINE & LOING a la possibilité de modifier ses taux de fiscalité

**1/ Cotisation Economique Territoriale – CET**

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE

Année 2013			Année 2014 - Prévisionnel			Variation
Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits	
12 813 187 €	24,53%	3 139 557 €	12 743 000 €	25,69%	3 273 676 €	134 119 €

**Pour l'année 2014, il est proposé d'appliquer la majoration spéciale prévue par la Loi pour compenser une partie de la baisse de la Dotation d'Intercommunalité (208 494 €)**

**→ Proposition Taux CFE 2014 : 25,69 %**

- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE  
Le taux pour l'année 2013 est figé au niveau national soit 1,5 %.  
Le produit notifié pour l'année 2014 s'élève à 1 067 165 € (rappel 2013 : 946 996 €)

**2/ Fiscalité sur les ménages**

- Lors de la réforme de 2010, les EPCI ont récupéré une partie de la fiscalité ménage, à savoir :
- l'ancienne part départementale, augmentée des frais de gestion rétrocédés par l'Etat, soit 7,69 % ;
  - les frais de gestion de l'Etat appliqués sur le taux moyen pondéré de foncier non bâti des Communes membres soit 2,37 % ;
  - la taxe additionnelle sur le foncier non bâti soit 35,85 % (taux figé par la réforme) ;

Fiscalité	Année 2013			Année 2014 - Prévisionnel			Variation
	Bases	Taux	Produits	Bases	Taux	Produits	
Taxe Habitation	52 169 882 €	7,69%	4 011 864 €	52 954 000 €	7,69%	4 072 163 €	60 299 €
Taxe Foncier Non Bâti	893 127 €	2,37%	21 167 €	910 700 €	2,37%	21 584 €	416 €
Taxe Additionnelle FNB			70 656 €			74 915 €	4 259 €

**Pour l'année 2014, il est proposé de ne pas faire évoluer ces taux afin de ne pas appliquer de fiscalité mixte.**

**3/ Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOT**

Lors de la réforme de 2010, la TASCOT a été transférée aux EPCI.  
Depuis 2012, il est possible de faire varier le coefficient appliqué, pour 2014, celui-ci s'élève à 1,05.

La recette liée à la TASCOM baisse régulièrement : 131 766 € en 2011, 127 348 € en 2012 et 115 570 € en 2013.

**Il est proposé de faire varier ce coefficient de 0,05 pour l'année 2015 (délibération à adopter avant le 15 Octobre N pour une application au 1<sup>er</sup> Janvier N+1)**

**→ Proposition coefficient TASCOM 2015 : 1,10**

#### 4/ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères

MORET SEINE & LOING doit voter les taux de TEOM à appliquer sur son territoire en fonction des participations demandées par les syndicats et de l'évolution des bases d'imposition.

Suite à la réception des bases de TEOM pour l'année 2013, les taux suivants pourraient être levé pour couvrir les participations des syndicats.

#### 1. Communes adhérentes au SMICTOM

Communes	2012	2013	2014	Evolution 2014 / 2013
District - 7 communes	12,00%	11,50%	11,50%	0,00%
Champagne sur Seine	13,50%	13,00%	13,00%	0,00%
Montigny sur Loing	12,00%	12,00%	12,00%	0,00%
Thomery	12,00%	11,50%	11,50%	0,00%
Veneux les Sablons	12,00%	11,50%	11,50%	0,00%
Vernou la Celle sur Seine	14,00%	14,00%	14,00%	0,00%
<b>Participation SMICTOM</b>		<b>3 483 070 €</b>	<b>3 551 221 €</b>	<b>1,96%</b>

#### 2. Communes adhérentes au SIRMOTOM

Communes	2012	2013	2014	Evolution 2014 / 2013
Ville Saint Jacques	22,70%	22,70%	20,40%	-10,13%
Villemaréchal	18,60%	18,60%	16,70%	-10,22%
Saint Ange le Vieil	20,70%	20,70%	18,60%	-10,14%
Dormelles	19,40%	19,40%	17,40%	-10,31%
<b>Participation SIRMOTOM</b>		<b>415 394 €</b>	<b>371 708 €</b>	<b>-10,52%</b>

### 3. Communes adhérentes au SMETOM de la Vallée du Loing

Communes	2012	2013	2014	Evolution 2014 / 2013
La Genevraye	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
Nanteau sur Lunain	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
Nonville	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
Paley	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
Remauville	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
Treuzy Levelay	15,20%	15,00%	16,30%	8,67%
<b>Participation SMETOM Vallée du Loing</b>		<b>464 079 €</b>	<b>520 424 €</b>	<b>12,14%</b>

Le SICTRM a demandé à MORET SEINE & LOING de lever directement la TEOM, néanmoins le syndicat continue d'établir le montant de sa participation sur les bases de TEOM et de voter un taux de TEOM.

Les entreprises sollicitent Moret Seine et Loing pour bénéficier d'exonérations, au motif qu'ils passent en direct par un prestataire privé pour l'évacuation de leurs déchets, et notamment les Supermarchés ALDI, INTERMARCHÉ et CARREFOUR MARKET.

Ces enseignes commerciales, ainsi que les professionnels peuvent faire appel directement aux syndicats pour la collecte de leurs déchets – celle-ci étant financée à travers la redevance spéciale établie en fonction des litrages collectés (dès le 1<sup>er</sup> litre), la TEOM étant ensuite déduite du montant de la redevance.

Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014 ont émis un avis favorable.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
FIXE les taux de CFE, TASCOM et TEOM comme proposés ci-dessus,  
DECIDE de n'accorder aucune exonération au titre de la TEOM durant le présent mandat**

#### **BUDGETS 2014**

Les documents concernant le vote du budget 2014 sont commentés par le Président

#### **Budget principal M14**

Section de Fonctionnement : 22 078 552 €  
Section d'Investissement : 5 169 690 €

#### **Budget annexe M4 – Hôtels d'entreprises**

Section de Fonctionnement : 208 000 €  
Section d'Investissement : 234 331 €

#### **Budget annexe M14 – Pôle Economique des Renardières**

Section de Fonctionnement : 149 650 €  
Section d'Investissement : 2 157 000 €

#### **Budget annexe M14 – Ancien site ABB à CHAMPAGNE SUR SEINE**

Section de Fonctionnement : 272 400 €  
Section d'Investissement : 268 110 €

Budget annexe M14 – Zone industrielle à VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Section de Fonctionnement : 13 000 €  
Section d'Investissement : 92 347 €

Budget annexe M14 – CISPD

Section de Fonctionnement : 2 519 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
APPROUVE ces différents budgets.**

*Le Président remercie les services pour le travail réalisé*

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Les membres présents lors de la réunion du 23 avril 2014 ont émis un avis favorable sur les versements des subventions et participations aux associations.

Les Conseillers Communautaires siégeant au sein des Conseils d'Administration de ces organismes ne prennent pas part au vote.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
ATTRIBUE les subventions et participations pour l'année 2014 aux Associations (tableau en annexe).**

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 45

Le Président  
P. SEPTIERS

Le secrétaire de séance  
S. MONCHECOURT

Bénéficiaires - C/ 65738		Montant 2013	Montant 2014	Observations
	Collège Alfred Sisley	8 560 €	8 732 €	Augmentation de 2% chaque année
	Collège Fernand Gregh	9 288 €	9 474 €	Augmentation de 2% chaque année
	Palme Aquadémique	1 525 €	1 525 €	Montant fixé par convention
	Association Stand de Tir	2 438 €	2 487 €	Augmentation de 2% chaque année
	Association Proquartet	12 000 €	12 000 €	Résidence Quatuor Voce (2013/2015)
	Ecoles et Conservatoires de Musique (*)	98 522 €	100 501 €	Subventions réparties en fonction de critères
Répartition	Champagne sur Seine	20 910 €	21 142 €	} Fusion des 2 écoles au 1er Janvier 2014 50 % des élèves MSL
	Musique en Seine	31 824 €	30 311 €	
	Thomery	19 380 €	38 338 €	
	Veneux les Sablons	15 698 €		
	Montigny sur Loing	10 710 €	10 710 €	

(\*) - Depuis 2010, Moret Seine et Loing compense l'arrêt des subventions versées par le Conseil Général pour 9 947 € (base 2009)

Bénéficiaires - C/ 6574		Montant 2013	Montant 2014	Observations
	Act'Art - Scènes rurales	7 320 €	7 500 €	6 représentations à 1 250 €
	Paris Plus	4 575 €	4 575 €	
	Naturaya - Association Maisons du Bornage	34 382 €	34 382 €	Base 0,75 € HT par habitant
	Centre d'Information Droits Femmes	6 111 €	6 233 €	
	AVIMEJ	0 €	3 000 €	
	Comité Départ. Accueil et Hébergement	600 €	600 €	

Bénéficiaires - Autres C/		Montant 2013	Montant 2014	Observations
	Mission Locale	39 175 €	39 208 €	Base 1 € par habitant
	ADVANCITY - Ville et Mobilité Durables	1 452 €	1 457 €	
	Complétons-nous	800 €	30 €	Cheval Quersiooco d'Aurois

Communes de Moret Seine et Loing	Montant Journées Enfant 2012	Montant Journées Enfants 2013	Observations
ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	5,56 €	5,67 €	Revalorisation annuelle de 2% - Décision du Conseil Communautaire de Mars 2012



**ANNEXE**  
**REPRÉSENTATION DE MORET SEINE ET LOING AU SEIN**  
**DES DIFFÉRENTS SYNDICATS**

**Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée du Loing (SIETOM)**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LA GENEVRAYE	Mr AUDO Benoît Mr HEBET Christophe	Mr SOUFFRIN Gilles Mme JAUNET Caroline
NANTEAU SUR LUNAIN	Mr CHALON Eric Mr DECMANN Fabrice	Mr ROBIN Xavier Mr GUIMARD Jean-François
NONVILLE	Mr BALLAND Gérard Mr LORILLON Didier	Mr SCHLAPPI Thomas Mr BOUSCAL Alain
PALEY	Mr GOINBAULT Nicolas Mr COCHIN Michel	Mr CAPPAN Alain Mme WOLFF Catherine
REMAUVILLE	Mr GUERRY Daniel Mr LOUREIRO François	Mme CAPPAN Isabelle Mme PLANIOL Claire
TREUZY LEVELAY	Mme AUBOURG Dominique Mr CANAULT Pierre	Mr CARRE David Mme JASSENY

**SIVOM**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PALEY	Mme VERGNOL Mina Mme ROCHER Céline	Mme WOLFF Catherine Mr DESJARDINS Gilles
REMAUVILLE	Mr LANNEAU Jean-Claude Mr GUERRY Daniel	Mme PLANIOL Claire Mme ADHEMARD Isabelle
SAINT ANGE LE VIEIL	Mr RODRIGUEZ Alain Mme ELLIN Christine	Mr GASCUEL Jean-Pierre Mme ANASTASY Michèle
VILLEMARECHAL	Mme KLEIN Laurence Mr GAVID Pascal	Mr REGNERY Dominique Mme CLAIRIN Delphine

**SMEP SEINE & LOING**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHAMPAGNE SUR SEINE	Mr VERNERY Jean-Pierre Mr HEYDEL James	Mr SMADJA Olivier Mme LEITE DE OLIVEIRA Jaime
DORMELLES	Mr NOIZET Daniel Mr VERGER Christian	Mr OZOG Daniel Mr MIGATA Bernard
ECUELLES	Mr FONTUGNE Jean Mr PATRIARCHE Thierry	Mr JANES Gilles Mr PAQUIER Jean-Christophe
EPISY	Mr BILLARD Patrick Mme CARVALHO Fatima	Mr HAMON Michel Mme THALAMY Patricia
LA GENEVRAYE	Mme JAUNET Caroline Mr DUCOS Jean	Mme DUCHENE Mr BOURSIER Sylvain

<b>MONTARLOT</b>	Mme VERGER-MARCHAND Maud Mr LE TOUCHE Cédrix	Mr HATTIER Pascal Mr PELLETIER Jean-Claude
<b>MONTIGNY SUR LOING</b>	Mr FRICHET Jean-Claude Mr MORISSEAU Claude	Mr GRENET Michel Mme REINBOLD Anne Lise
<b>MORET SUR LOING</b>	Mr SEPTIERS Patrick Mr MAROTTE Pascal	Mr GUILLAUME Bernard Mme BORGEAUD Isabelle
<b>NANTEAU SUR LUNAIN</b>	Mr FRAUD Claude Mme MANCEAU Annie	Mr CHALON Eric Mme VERCRUYSSSEN Patricia
<b>NONVILLE</b>	Mr PLOUVIER Marc Mr BOUSCAL Alain	Mr BALLAND Gérard Mr NOVERRAZ Gérard
<b>PALEY</b>	Mr GOINBAULT Nicolas Mr GILLON Daniel	Mme ROCHER Céline Mr AUJARD Jérémy
<b>REMAUVILLE</b>	Mr LANNEAU Jean-Claude Mr GUERRY Daniel	Mr DA SILVA Antonio Mr VERCRUYSSSEN Gilles
<b>SAINT ANGE LE VIEIL</b>	Mr GASCUEL Jean-Pierre Mme ANASTASY Michèle	Mr GOISET Sébastien Mr CHERON Philippe
<b>SAINT MAMMES</b>	Mr BRUMENT Yves Mr MARTIN Julien	Mr SURIER Joël Mme RAVASSAT Eunice
<b>THOMERY</b>	Mr MICHEL Bruno Mr ZIMMER Cyrille	Mr TROUBAT Etienne Mme HERY Isabelle
<b>TREUZY LEVELAY</b>	Mr CAUPIN Gilles Mme PILLOT Patricia	Mr VIARD Nicolas Mr VEILLARD Fabrice
<b>VENEUX LES SABLONS</b>	Mr BENARD Michel Mme INGHELBRETCH	Mr PINARD Olivier Mr LUSSON Olivier
<b>VERNOU LA CELLE SUR SEINE</b>	Mr MOMON Alain Mme DUBOIS Nadia	Mr AUDOUCKET Denis Mme EMBOULE Jirty
<b>VILLE SAINT JACQUES</b>	Mr RICHTIN Guy Mr LOUIS Eric	Mr ALLIX Sébastien Mr DUVAL Patrick
<b>VILLECERF</b>	Mr DEYSSON François Mr CIVRAC DE FABIAN Eric	Mr ILLIEN Jacques Mme MAHERAULT Mélanie
<b>VILLEMARECHAL</b>	Mme ARNABOLDI Danielle Mr KUBRAK Jean-Michel	Mr GAVID Pascal Mr BUGNOT Pascal
<b>VILLEMER</b>	Mme RAPALLO Dorothée Mr AUBIN André	Mr PICLIN Jacques Mr REMBUR Stéphane

### SMICTOM

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>CHAMPAGNE SUR SEINE</b>	Mr VERNERY Jean-Pierre Mme LEVEILLE Camille	Mr JOMIER Michel Mr DEPARIS Christian
<b>ECUELLES</b>	Mr JANES Gilles Mr PATRIARCHE Thierry	Mr FONTUGNE Jean-Philippe Mme PORCEDDU Catherine
<b>EPISY</b>	Mr HAMON Michel Mr BILLARD Patrick	Mme OLIVAN Angéline Mme THALAMY Patricia
<b>MONTARLOT</b>	Mr LE TOUCHE Cédrix Mr HATTIER Pascal	Mme SCHNYDER-LIMOGES Lucie Mme BERLINGER Maryse
<b>MONTIGNY SUR LOING</b>	Mme MONCHECOURT Sylvie Mr MORISSEAU Claude	Mr CORBEL Jean-Yves Mme AUTERBE Danielle
<b>MORET SUR LOING</b>	Mr MAROTTE Pascal Mr COUTAN Marc	Mr SEPTIERS Patrick Mr GUILLAUME Bernard
<b>SAINT MAMMES</b>	Mr MARTIN Julien Mme DA SILVA Thérèse	Mme LHOMME Florence Mr LELONG Reynald
<b>THOMERY</b>	Mr MICHEL Bruno Mr POILPREZ Jean-Claude	Mme PATTYN Angélique Mme KEROPIAN Sandrine

<b>VEUEUX LES SABLONS</b>	Mr BENARD Michel Mr BLANT Alain	Mr PINARD Jean-François Mr FERRER Vincent
<b>VERNOU LA CELLE SUR SEINE</b>	Mr LAPORTE Swann Mme VIGNOT Fatiha	Mr SAINT SEBASTIEN Eric Mr LEGRAS Bruno
<b>VILLECERF</b>	Mme OWONA Thérèse Mr LENFANT Jean-Paul	Mme MURAWSKI Valérie Mr CIVRAC DE FABIAN Eric
<b>VILLEMER</b>	Mme SERRES-PAYOT Nathalie Mme BOISSEAU Véronique	Mr REMBUR Stéphane Mme SAINTEMARIE Martine

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU LOING (SIAGL)**

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>ECUELLES</b>	Mr BOZEC Xavier Mr JANES Gilles	Mr MAAZA David Mr GIRAULT Alain
<b>EPISY</b>	Mr LAGORGETTE Robert Mr MICHEL Daniel	Mr CHARBERNAUD Régis Mr LAFOUCRIERE Christian
<b>LA GENEVRAYE</b>	Mr SOUFFRIN Gilles Mr BOURSIER Alain	Mr BOULET Guillaume Mr AUUDO Benoît
<b>MONTIGNY SUR LOING</b>	Mme REINBOLD Anne-Lise Mr GRENET Michel	Mr DE SOUSA NETO José Mme AUTERBE Danielle
<b>MORET SUR LOING</b>	Mr GUIDOUX Daniel Mr COUTAN Marc	Mr MAROTTE Pascal Mr SEPTIERS Patrick
<b>SAINT MAMMES</b>	Mr PERRIN Jack Mr RETTIG Jean-Paul	Mr SURIER Joël Mr DELISLE Yvon
<b>VEUEUX LES SABLONS</b>	Mr PINARD Jean-François Mr PERISSET Luc	Mr BRISSON Patrick Mr LUSSON Olivier

**SYNDICAT MIXTE D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DU HAUT LUNAIN**

<b>COMMUNE</b>	<b>TITULAIRES</b>
<b>PALEY</b>	Mr BAYET Patrick Mr CAPPAN Alain Mme WOLFF Catherine

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE L'ORVANNE**

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>DORMELLES</b>	Mr MIGATA Bernard Mr MEGNIEN Jean-Louis	Mr LARGILLIERE Francis Mr SIKLI Patrice
<b>ECUELLES</b>	Mr BOZEC Xavier Mr MAAZA David	Mr JANES Gilles Mme REYNIER Christiane
<b>MONTARLOT</b>	Mr HATTIER Pascal Mr PRETRE Philippe	Mme CORNABE Mélanie Mr PELLETIER Jean-Claude
<b>MORET SUR LOING</b>	Mr MAROTTE Pascal Mr COUTAN Marc	Mr GUILLAUME Bernard Mr SEPTIERS Patrick
<b>VILLECERF</b>	Mr DEYSSON François Mr CADIN Noël	Mr BOURNONVILLE Gérald Mr LENFANT Jean-Paul

**SYNDICAT MIXTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLEGES DE LA REGION DE NEMOURS**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LA GENEVRAYE	Mme MOLINES Emmanuelle Mme Caroline JAUNET	Mr LEBET Christophe Mr JODOR Edouard
NANTEAU SUR LUNAIN	Mme PAUTRAT Cindy Mr VANOSSELAERE Régis	Mme VERCRUYSEN Patricia Mr ROBIN Xavier
NONVILLE	Mme ORRY Cécilia Mr LETELLIER Philippe	Melle MATTHAEI Maryline Mr NOVERRAZ Gérard
TREUZY LEVELAY	Mme SANCHEZ Patricia Mr VIARD Nicolas	Mme PILLOT Patricia Mme AUBOURG

**SYNDICAT MIXTE DU COLLEGE JACQUES PREVERT DE LORREZ LE BOCAGE**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
DORMELLES	Mme LOISON LARGILLIERE Sylvie Mme ROMBAUT Anne-Marie	Mr DELEU Jean-René Mr AVRILLEAUD Franck
PALEY	Mme ROCHER Céline Mme VASSEUR Aurélie	Mr AUJARD Jérémy Mme V Mme VERGNOL Mina
REMAUVILLE	Mr DA SILVA Antonio Mme MARTIGNON Sandra	Mme ADHEMARD Isabelle Mme CAPPAN Isabelle
SAINT ANGE LE VIEIL	Mr BRIN Bruno Mme LEMUET Elisabeth	Mr GASCUEL Jean-Pierre Mr GOISET Sébastien
VILLEMARECHAL	Mme VALLET Jacqueline Mme LEYRAT Valérie	Mr BELLIOU Jean-Paul Mme COUILLARD Emilie

**SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DU CANTON DE LORREZ LE BOCAGE**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PALEY	Mme ROCHER Céline Mme VASSEUR Aurélie	Mr AUJARD Jérémy Mme VERGNOL Mina
REMAUVILLE	Mr DA SILVA Antonio Mme MARTIGNON Sandra	Mme ADHEMARD Isabelle Mme CAPPAN Isabelle
SAINT ANGE LE VIEIL	Mr BRIN Bruno Mme LEMUET Elisabeth	Mr GASCUEL Jean-Pierre Mr GOISET Sébastien
VILLEMARECHAL	Mme VALLET Jacqueline Mme LEYRAT Valérie	Mr BELLIOU Jean-Paul Mme COUILLARD Emilie

**SYNDICAT MIXTE DES RUS DU VAL DE SEINE**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
VERNOU LA CELLE SUR SEINE	Mr MOMON Alain Mr DOYEN Michel	Mr BEUDAERT Olivier Mr GUYONNET Alain

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS DU SUD SEINE ET MARNE**

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>DORMELLES</b>	Mme LOISON LARGILLIERE Sylvie Mme ROMBAUT Anne-Marie	Mr DELEU Jean-René Mr AVRILLEAUD Franck
<b>ECUELLES</b>	Mr JOSEPH Henry Mr PAQUIER Jean-Christophe	Mme GRAU Anne Mme PORCEDDU Catherine
<b>EPISY</b>	Mme CARVALHO Fatima Mr LAFOUCRIERE Christian	Mr BERARD Hervé Mme LELOT-BERDIER Pascale
<b>LA GENEVRAYE</b>	Mr DUCOS Jean Mme DUCREUX Agnès	Mme LEMANE Sylvie Mme DESANLIS Martine
<b>MONTIGNY SUR LOING</b>	Mme MONCHECOURT Sylvie Mme GOMES DE OLIVEIRA Anémone	Mr GRENET Michel Mr DE SOUSA NETO José
<b>MORET SUR LOING</b>	Mr MAROTTE Pascal Mr FOURNIER Michel	Mr SEPTIERS Patrick Mr COUTAN Marc
<b>NANTEAU SUR LUNAIN</b>	Mr GUIMARD J. François Mr CAPSALIS Rony	Mme PAUTRAT Cindy Mr GAVIOLI Fabrice
<b>NONVILLE</b>	Mme ORRY Cécilia Mr NOVERRAZ Gérard	Mme BACHELET Céline Mme GUERCY Claudine
<b>PALEY</b>	Mr CAPPAN Alain Mme WOLFF Catherine	Mr GILLON Daniel Mr DESJARDIN Gilles
<b>REMAUVILLE</b>	Mme CAPPAN Isabelle Mme PLANIOL Claire	Mr DORNIER Didier Mr DA SILVA Antonio
<b>TREUZY LEVELAY</b>	Mme PILLOT Patricia Mr CARRE David	Mr DURAN DOMINGUEZ Domingo Mr VEILLARD Fabrice
<b>VILLEMARECHAL</b>	Mme KLEIN Laurence Mme LEYRAT Valérie	Mme GIBERT-MERINO Lucie Mme BRUNE Jeanne